

cependant à me prononcer ici d'une manière formelle. Seule une copie du *Chan hou wang* ou peut-être (si la peinture en question a fait partie des collections impériales des Ts'ing) un exemplaire du *Che kiu pao ki* nous permettra de dire si les divergences de textes sont bien en partie imputables à la peinture même qu'a examinée Wang K'o-yu. S'il en était ainsi, je conclurais à une copie relativement moderne, remontant, directement ou indirectement, à l'œuvre de Tch'eng K'i; la méprise des critiques du dix-septième siècle serait alors énorme. En cas contraire, et si les altérations sont uniquement dues aux intermédiaires qui nous ont transmis le texte du prétendu *Fou t'ien t'ou*, il se pourrait que ce *Fou t'ien t'ou* représentât vraiment une copie du *Keng tche t'ou* faite sous le règne même de Kao-tsong, et éventuellement par Leou Cheou lui-même. Hiang Yuan-pien, Tchang Tch'ou et Wang K'o-yu ne s'en seraient pas moins trompés sur l'origine véritable de cette peinture. Ils auraient méconnu l'ancien *Keng tche t'ou*, auraient faussement attribué à Kao-tsong la composition de poésies qu'il n'eût fait que transcrire, et auraient admis à tort l'authenticité d'une signature apocryphe de Li Song. Par-dessus tout, ils se seraient montrés incapables de déterminer d'après l'œuvre elle-même ce qui devait être la manière propre à tel ou tel artiste du douzième siècle ou du treizième. Mais leur erreur se maintiendrait dans des limites admissibles, puisqu'il s'agirait bien après tout d'une peinture exécutée sous les Song, dont les poésies auraient été vraiment écrites de la main de Kao-tsong, et que des cachets authentiques attesteraient avoir fait partie de ses collections¹.

*
**

La peinture vue par Song Lien, celle de Tch'eng K'i éditée en 1769 et le prétendu *Fou t'ien t'ou* de Li Song sont les seules copies anciennes du *Keng tche t'ou* de Leou Cheou dont j'aie trouvé trace dans les textes. Mais

1. Par tout ce qui précède, on voit combien on avait perdu au dix-septième siècle le souvenir réel de l'œuvre de Leou Cheou; cependant le titre survivait, et j'en ai relevé une autre mention antérieure à l'édition de 1696. En 1670, l'empereur K'ang-hi avait publié le recueil de seize maximes qui est bien connu sous le nom de Saint Édité; ce texte a été traduit à plusieurs reprises en langues européennes d'après le commentaire qu'en donna un peu plus tard l'empereur Yong-tcheng (1723-1735). Mais ceux qui se sont occupés du Saint Édité ne paraissent pas avoir connu un bel ouvrage

illustré intitulé 聖諭像解 *Cheng yu siang kiai* qui parut dès 1681, et où les maximes du Saint Édité sont accompagnées de planches. L'exemplaire que j'ai manié se trouve au musée Rumyantsev de Moscou, fs. chin. n° 1193, et est divisé en 20 *pen*. L'auteur, 梁延年 *Leang Yen-nien*, pour justifier son initiative d'illustrer ainsi le Saint Édité par des planches, invoque des précédents illustres, entre autres le *Pin fong t'ou* de Tchao Mong-fou et le *Keng tche t'ou* (qu'il appelle toutefois, si mes notes sont exactes, *Tche keng t'ou*).